

COMPTE RENDU REUNION de la Commission Culturelle (N°5) du JEUDI 29 AVRIL 2021

PRESENT(E)S : Mesdames JOLIAT Ingrid, 4^{ème} Adjointe vice-présidente de la commission N°5, GUILLAUME Karine, membre élue, TONDINI Marie-Jeanne, TESTON Sylvie, membres cooptées, Messieurs POKRANDT Frédéric, HIRECHE Farid, membres élus de la Commission, MILESI Jean-Marie, membre coopté

EXCUSEES : LAMPSON Cristel, membre cooptée

SECRETAIRE: Audrey GRASSE

ORDRE DU JOUR :

Organisation d' « Audun-les-Arts », point sur les manifestations à venir jusqu'en été

La réunion débute à 17h30.

> **Commémorations du 1^{er} et du 8 mai**

Un point est fait sur l'organisation pratique et la liste des personnes qui ont confirmé leur venue (élu(e)s et membres des associations patriotiques)

Il n'est pas certain que l'Hommage aux Pompiers fixé au 15 mai soit maintenu en l'absence de confirmation de ces derniers. Ils seront relancés.

> **« Audun-les-Arts » du 15 au 22 mai**

Des artistes luxembourgeois ont interpellé le service quant à la possibilité de traverser la frontière pour venir exposer. Compte-tenu de la levée de certaines restrictions en France, à la date de démarrage de l'exposition, la commission souligne qu'il n'y a pas, à priori d'objections à la présence d'artistes luxembourgeois.

Au niveau de l'association des commerçants, Audrey précise qu'elle ne dispose pas encore de la liste de l'ensemble des commerces adhérents et évoque le fait que par rapport aux premiers éléments reçus, il manquera certainement des commerces.

L'exposition devant débiter sous peu, elle s'inquiète de ne pas disposer de suffisamment de vitrines pour les 25 exposants.

La commission propose de solliciter d'autres lieux et Mme Tondini va demander à la Maison Toti et SK Coiff s'ils souhaitent participer à l'évènement.

Afin de visualiser les vitrines pour permettre le placement des artistes en fonction de la taille des œuvres exposées, de rencontrer les commerçants, Audrey et Frédéric Pokrandt feront le tour de la ville le mercredi 5 mai.

Au niveau de la communication, une annonce de l'évènement (insertion à titre gracieux) a été faite dans le magazine Spectacles (version papier et dématérialisée), sur le site Spectacle et Lorraine au Cœur.

Un article paraîtra dans le RL.

Radio ARIA sera également contactée. La commission propose de contacter Boris Maxant, journaliste de la station, qui se déplace pour faire des reportages.

Il est décidé d'imprimer en interne une quarantaine d'affiches qui seront apposées sur les panneaux d'affichage, en Mairie, bibliothèque, chez les commerçants participants.

Le Jury, composé d'Ingrid Joliat, Karine Guillaume, Frédéric Pokrandt, Marie-Jeanne Tondini se retrouvera mardi 18 mai à 17h pour faire le tour des lieux d'exposition.

Un tableau d'annotation, avec une colonne « coup de cœur » leur sera fourni.

Les livrets de l'exposition habituellement proposés seront revus pour y incorporer un plan.

La remise des Prix aura lieu samedi 22 mai, à 17h, en Mairie, uniquement en présence du jury, des lauréats et de Mme la Maire, si elle peut être présente.

En fonction des participations financières des entreprises partenaires, la commission décide d'attribuer les Prix de la façon suivante :

Catégories	Montant	Offerts par
PRIX "ESPOIR"	100 €	LEFEVRE France de Beuvillers
SCULPTURE	200 €	l'OGBL
Catégorie 3: Techniques mixtes	200 €	Carrefour Market d'Audun-le-Tiche
Catégorie 2 : Aquarelle et pastels	300 €	Crédit Mutuel d'Audun-le-Tiche
Catégorie 1 : Huile et Acrylique	350 €	EUROVIA de Florange
GRAND PRIX DE LA VILLE	700 €	

> Point sur le planning prévisionnel :

> Fête de la musique : Mme Joliat indique qu'au vu du contexte sanitaire, et des difficultés d'organisation liées, elle propose d'annuler la Fête de la musique pour cette année.

La commission approuve cette proposition

Elle s'interroge également sur la tenue du feu d'artifice, Frédéric Pokrandt propose de contacter l'EPA pour voir s'il est possible de le tirer de Micheville.

> Fête foraine :

La commission est informée qu'elle est encore en suspens car les coffrets électriques utilisés pour l'installation des forains sont défectueux.

> Inauguration du Musée archéologique

samedi 3 juillet, 10h30, en présence d'élus et des financeurs

l'après-midi : sur invitation de la SAHLA

dimanche 4 juillet : ouverture au public sur invitation

> **Concours des Maisons fleuries « Fleuris ta ville »**

Après évocation des catégories précédemment proposées lors de la tenue de ce concours, la commission décide de maintenir 2 catégories.

Catégorie 1 : jardin

Catégorie 2 : façades (terrasses, balcons, fenêtres)

Et d'instaurer 1 prix « Coup de cœur »

3 prix seront décernés par catégories, dotés comme suit : 1^{er} prix : 80€, 2^{ème} prix : 70€ et 3^{ème} prix : 50€

Le lauréat du « Coup de cœur » recevra un cadeau (à définir)

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 15 juin.

La commission envisage que le jury fasse 2 passages dans la ville, fin juillet et fin août.

1 plan matérialisant les inscrits sera fourni, il est également évoqué la prise de photos pour comparer les plantations sur ce laps de temps.

> **Projet Stolpersteine**

Frédéric Pokrandt présente le projet, son avancée, son conventionnement et le besoin de faire valider une subvention à l'association Stolpersteine en France de 1100€, pour la phase de recherche pour chacun des 22 pavés prévus. Ce point sera évoqué au Conseil municipal fin mai.

Il sollicite l'avis de la commission qui approuve cette demande.

La tenue du Salon de la Photo amateur (format traditionnel ou sur le même principe qu'Audun-les-Arts) reste à discuter.

Autre point à préparer ultérieurement : une réunion avec les associations à l'automne.

La prochaine réunion de la Commission est fixée au mardi 8 juin à 17h30.

La réunion se termine à 19h45.